

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14 Mutations

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

10 juin 1909

Numéro JO

n° 152 du 01/07/1909

Date du numéro

1 juillet 1909

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de trois mois et un passage pour la France sont accordés à M. le Docteur Régnier, médecin-major des classe des Troupes coloniales, chef du Service de Santé.